SÉMINAIRE DROIT ET GÉNÉRAL CHANGEMENT

Europe
Politique
et Juridique
dans la
Mondialisation

Jeudi 15 février

14h - 16h

Faculté de Droit de Nantes Salle 372 et par Zoom Mutations écologiques et nouvelles gouvernances

La Constitution maltraitée Anatomie du Conseil Constitutionnel

Laureline Fontaine

Professeure de droit public, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

<u>Discutants</u>: <u>Maxime Sauton et Matthieu Bureau</u>, doctorants en droit public et en histoire du droit

Nicolas Huten, Maître de conférences, Droit public

Pilier de la V^e République, le texte constitutionnel n'en est pas moins maltraité en permanence – et ce, par l'organe même censé en être le garant.

Si l'on évoque souvent la désaffection des Français à l'égard du politique, ce constat n'aboutit que rarement à une critique exigeante des institutions qui alimentent cette dynamique. C'est ce avec quoi Lauréline Fontaine entend rompre, en jetant une lumière crue sur la réalité de la justice constitutionnelle sous la Ve République. Au terme d'une enquête approfondie, elle pose un diagnostic accablant : loin d'être une véritable cour constitutionnelle, le Conseil constitutionnel demeure une instance essentiellement politique. Il ne constitue pas un « contre-pouvoir essentiel », mais une anomalie démocratique. Au fil d'une réflexion solidement argumentée tant en fait qu'en droit, Lauréline Fontaine défait un à un les mythes qui entourent « les sages de la rue de Montpensier ». Pointant notamment l'absence d'une procédure contradictoire et de garde-fous qui les préservent des conflits d'intérêt, elle démontre que la manière dont la justice constitutionnelle est rendue en France est absolument incompatible avec les principes élémentaires de la démocratie et de l'État de droit.

Innovations Technologiques, Santé et Biopouvoir

Justice(s): normes, pratiques et sociétés

Mobilités Humaines, Sociales et Professionnelles

Réflexivités Juridiques et Interdisciplinaires

dcs.univ-nantes.fr





